

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2023-34C

Séance du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le jeudi vingt-cinq mai à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 16 mai 2023 qui a été adressée par mail le 16 mai 2023.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Yann ROTA, Gilbert CERUTTI, Sylvie LEFEBVRE, Thierry JANIER-DUBRY, Bertrand MONOT, Céline COLAS (8)

Excusé : Yann PATULA donne pouvoir à Yann ROTA (1)

Absent : Cédric CHARRIERE (1)

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 16/05/2023

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage : 30/05/2023

Nombre de membres votants : 8 + 1 = 9

Secrétaire de séance : Yann ROTA

Objet : financement travaux aménagements sécurité auprès du Crédit Agricole de Bourgogne Franche-Comté

Annule et remplace délibération 39328-2023-34B suite erreur de transcription sur les membres présents et la date de la convocation sans conséquence directe sur la légalité de la délibération concernée

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les travaux d'aménagements sécurité il est nécessaire de recourir à un emprunt.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par trois banques différentes, et après en avoir **délibéré à l'unanimité** :

- **Décide** de contracter auprès du Crédit Agricole de Bourgogne Franche-Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - **Montant** : 110 000 €
 - **Durée** : 10 ans soit 40 trimestres
 - **Taux fixe non révisable** : 3.88 %
 - **Périodicité** : trimestrielle avec échéances constantes
 - **Frais et commissions** : 200 euros
- **Approuve** le tableau d'amortissement,
- **Autorise** le Maire ou un adjoint à signer le contrat et tous les documents pouvant se rapporter à cette opération.

POUR : 9 voix

Ainsi délibéré le 25 mai 2023, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2023-34C adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Yann ROTA



Le Maire,
Isabelle TISSOT